

Livret Emplois Saisonniers de la Vienne

LOUDUN

CHATELLERAULT

POITIERS

MONTMORILLON

CIVRAY

Edition 2015

Réalisé par



Ce document a été réalisé par :



L'Association Départementale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture

ADEFA de la Vienne

Agropole

2133 Route de Chauvigny

86550 Mignaloux -Beauvoir

☎ : 05 49 44 75 25

Membres fondateurs :

La fédération départementale des syndicats Exploitants agricoles Pour les employeurs



La fédération Générale Agroalimentaire de la CFDT



Avec la collaboration technique de nos partenaires :



Livret : mode d'emploi !



Les postes présentés dans ce livret ont été recensés auprès des employeurs de la Vienne qui ont souhaité ainsi diffuser leurs offres d'emploi.

Pour chacun des emplois sont indiqués :

- ☆ Le nom et l'adresse de l'employeur,
- ☆ La période des travaux, qui peut varier en fonction des conditions météorologiques
- ☆ Le descriptif des tâches qui vous seront confiées,
- ☆ Le nombre de postes proposés par l'entreprise,
- ☆ L'âge minimum nécessaire à l'embauche,
- ☆ Si une expérience similaire est souhaitée ou exigée,
- ☆ L'expérience souhaitée ou exigée,
- ☆ Le permis B est souhaité ou exigé,
- ☆ La situation géographique dans laquelle vous devez résider,
- ☆ Les qualités requises et autres remarques,
- ☆ Les conditions de travail (pour information : on parle de temps plein lorsque la durée hebdomadaire du travail est égale à 35 heures ou plus et de temps partiel lorsqu'elle est comprise entre 1 heure et 34 heures),
- ☆ Les éventuelles possibilités de repas sur place à votre charge, de transport et d'hébergement à votre charge sur le lieu de travail ou ses alentours,
- ☆ La période de recrutement (ou de prise de contact).

Avant de postuler à ces emplois, nous vous remercions de **bien respecter les critères de sélection**, **la période de recrutement et les heures d'appel** si vous devez prendre contact par téléphone avec l'employeur.
Par ailleurs, si vous rencontrez des difficultés pour contacter les employeurs ou si les offres d'emploi sont déjà pourvues, contactez le gestionnaire de la bourse de l'emploi de votre département – ADEFA Vienne 05.49.44.75.25.



Quelques rappels réglementaires...

Comme toutes les activités salariées, les emplois saisonniers sont régis par le droit du travail.
Vous trouverez ci-après les grandes lignes de ces dispositions. **Attention** : cette réglementation est valable au moment de l'édition du document (mars 2015) mais elle peut avoir évoluée au moment de la signature de votre contact de travail. La valeur du SMIC change par exemple au moins une fois par an.

Contrat de travail

Pour un emploi saisonnier, le contrat de travail est un contrat à durée déterminée (CDD), le plus souvent à terme imprécis. Dans ce cas, le terme correspond à la fin de la saison.
Le contrat est **obligatoirement écrit** et doit être signé par l'employeur et le salarié. Chacun en possède un exemplaire.
Au-delà de la période d'essai (inscrite dans le contrat de travail), un CDD ne peut être rompu avant son terme, sauf s'il y a accord de l'employeur et du salarié ou si le salarié justifie d'une embauche à durée indéterminée.

Pendant la période d'essai, un CDD peut être rompu à la condition de respecter les délais de prévenance suivants pour les CDD de 7 semaines et plus : :

Rupture à l'initiative de l'employeur
- 24 heures si moins de 8 jours de présence
- 48 heures entre 8 jours et 1 mois de présence
- 2 semaines après 1 mois de présence
- 1 mois après 3 mois de présence

Rupture à l'initiative du salarié
- 24 heures si moins de 8 jours de présence
- 48 heures au delà de 8 jours de présence

L'âge légal du travail est de 16 ans. Cependant, durant les vacances scolaires l'accès au travail est autorisé aux jeunes de 14 à 16 ans.

En fin de contrat, l'employeur fournira au salarié :
- ☆ Un certificat de travail,
- ☆ Un reçu de solde pour tout compte,
- ☆ Une attestation ASSEDIC.



Durée du travail

Certaines règles sont spécifiques à l'agriculture. **La répartition de la durée du travail peut varier selon l'entreprise et le type de travaux à réaliser.**



Pour les ***salariés âgés d'au moins 18 ans*** travaillant dans une exploitation, les règles sont les suivantes :
- ☆ Durée hebdomadaire = 35 h/semaine,
- ☆ Pause de 20 minutes si 6 h consécutives de travail,
- ☆ Durée maximum de travail = 10 h/jour et 48 h/semaine,
- ☆ Repos quotidien = 11 h minimum.

Cas particuliers…
- ☆ Entre 16 et 18 ans, la durée du travail est limitée à 7 h/jour et 35 h/semaine
- ☆ Entre 14 et 16 ans, l'employeur doit déclarer par écrit l'embauche au SDITEPSA et le travail doit répondre à certaines conditions : travaux légers, 32 h/semaine à 14 ans et 35 h/semaine à 15 ans, interdiction du travail le dimanche et du travail de nuit.
- ☆ La durée maximum de travail ne doit pas excéder plus de la moitié des vacances scolaires.



Rémunération

Le salaire horaire doit être au moins égal au SMIC. Toutefois, avant 18 ans, l'employeur peut effectuer un abattement sur le salaire :
- ☆ Abattement de 20 % pour les jeunes de 14 à 16 ans

- ☆ Abattement de 10 % pour les jeunes de 17 à 18 ans

Cet abattement est supprimé pour les jeunes travailleurs justifiant de 6 mois d'activité professionnelle dans la branche d'activité.
Quelle que soit la durée du contrat, le salarié a droit à une indemnité compensatrice de congés payés correspondant à 10 % de la rémunération brute perçue.
Le travail le dimanche ou les jours fériés peut donner lieu à des majorations de rémunération (en fonction des productions concernées).

Le bulletin de salaire est remis au salarié par l'employeur à la fin de chaque mois travaillé (accompagné du règlement du salaire).
Il est indispensable de garder à vie les originaux des bulletins de salaire et contrats de travail.



RSA, ASSEDIC et reprise du travail

- **Depuis le 1er juin 2009,** le RSA **remplace le RMI, l'API et les mécanismes d'intéressement à la reprise d'activité (prime de retour à l'emploi)**
  Le versement du RSA est effectué par la CAF et les Caisses de MSA. Pour connaître vos droits renseignez vous auprès de l'organisme payeur de l'allocation.

Vous êtes indemnisé(e) par les ASSEDIC : vos allocations chômage ne sont pas perdues, elles vous seront versées ultérieurement. Renseignez vous auprès des ASSEDIC.



Santé et sécurité au travail

La majeure partie des activités saisonnières s'effectue à l'extérieur, parfois dans des conditions hivernales, de pluie ou de chaleur. Il est vivement conseillé au salarié saisonnier de se munir de la tenue adéquate en fonction des conditions de travail :

Préserver son capital santé : quelques règles...

- ☆ Le « coup de pompe » de 11 h peut être évité par un solide petit déjeuner et/ou un petit casse-croûte,
- ☆ S'hydrater tout au long de la journée (au moins 1.5 litres d'eau),

Une tenue de travail adaptée...

- ☆ Pour prévenir les risques de chutes : prévoir des chaussures lacées, qui tiennent aux pieds.
- ☆ Pour prévenir les risques d'insolation et de coups de soleil : prévoir casquette, tee-shirt à manches longues et crème anti-UV.
- ☆ Contre la pluie et le froid : prévoir des bottes et un ciré.

La conduite de matériel...

- ☆ Ne jamais utiliser une machine sans y avoir été autorisé par votre responsable.
- ☆ Signalez toute anomalie ou dysfonctionnement.



En cas d'accident...

- ☆ Supprimez la source de risque,
- ☆ Protégez la victime et l'environnement afin d'éviter tout risque supplémentaire,

- ☆ Alertez rapidement les secours : SAMU (15), Pompiers (18) ou le 112,
- ☆ Prévenez votre employeur ou responsable hiérarchique.

Pour éviter les problèmes physiques

- ☆ Adoptez les gestes et postures appropriés (dos droit, jambes fléchies) et alterner les positions de travail pour soulager votre dos.
- ☆ Protégez-vous des insectes. Toute réaction anormale : douleur, gonflement, rougeur excessive, sensation de malaise avec respiration difficile...doit être signalée à votre employeur.
- ☆ En cas de blessure, même minime, désinfectez avec de l'eau, du savon et un produit antiseptique.
- ☆ Pour l'utilisation de certains types d'engins automoteurs, vous devez être muni d'une autorisation de conduite délivrée par votre employeur. Cette autorisation peut exiger d'avoir suivi une formation.

Votre protection sociale dans le régime agricole

Si vous remplissez les conditions d'activités requises, la MSA vous assure pour les risques maladie, maternité, décès, accident du travail, indemnités journalières, frais de soins, prestations familiales,...
Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter la MSA au 05.49.01.80.40. www.msa86.fr



Et après la saison ?

La bourse de l'emploi : je m'inscris !

Dans chaque département, un conseiller gère la bourse de l'emploi et facilite la mise en relation des employeurs et des salariés.
Déposez par internet votre candidature, en vous connectant sur le site de l'association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture (ANEFA) – **www.anefa.org**
Vous pouvez également prendre contact avec le correspondant départemental qui vous aidera dans votre démarche :

ADEFA Vienne 05.49.44.75.25
adefa-vienne@anefa.org www.agriemploi86.org



Et si je me formais ?

Après la saison, différents dispositifs de formation sont mobilisables. Ils vous permettront d'acquérir des compétences complémentaires et ainsi de pouvoir intégrer durablement le secteur agricole.
N'hésitez pas à prendre contact avec la délégation régionale du FAFSEA, qui vous guidera dans l'accès à la formation :

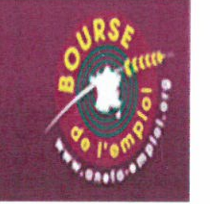
FAFSEA
2 avenue de Fétilly
17000 LA ROCHELLE
Téléphone : 05 46 67 15 97



Bourse de l'emploi

Le plus court chemin entre l'emploi agricole et vous

www.anefa-emploi.org



Retrouvez les offres d'emplois agricoles

sur www.anefa.org

ADEFA vienne

Légende

: Variable selon les conditions météorologiques

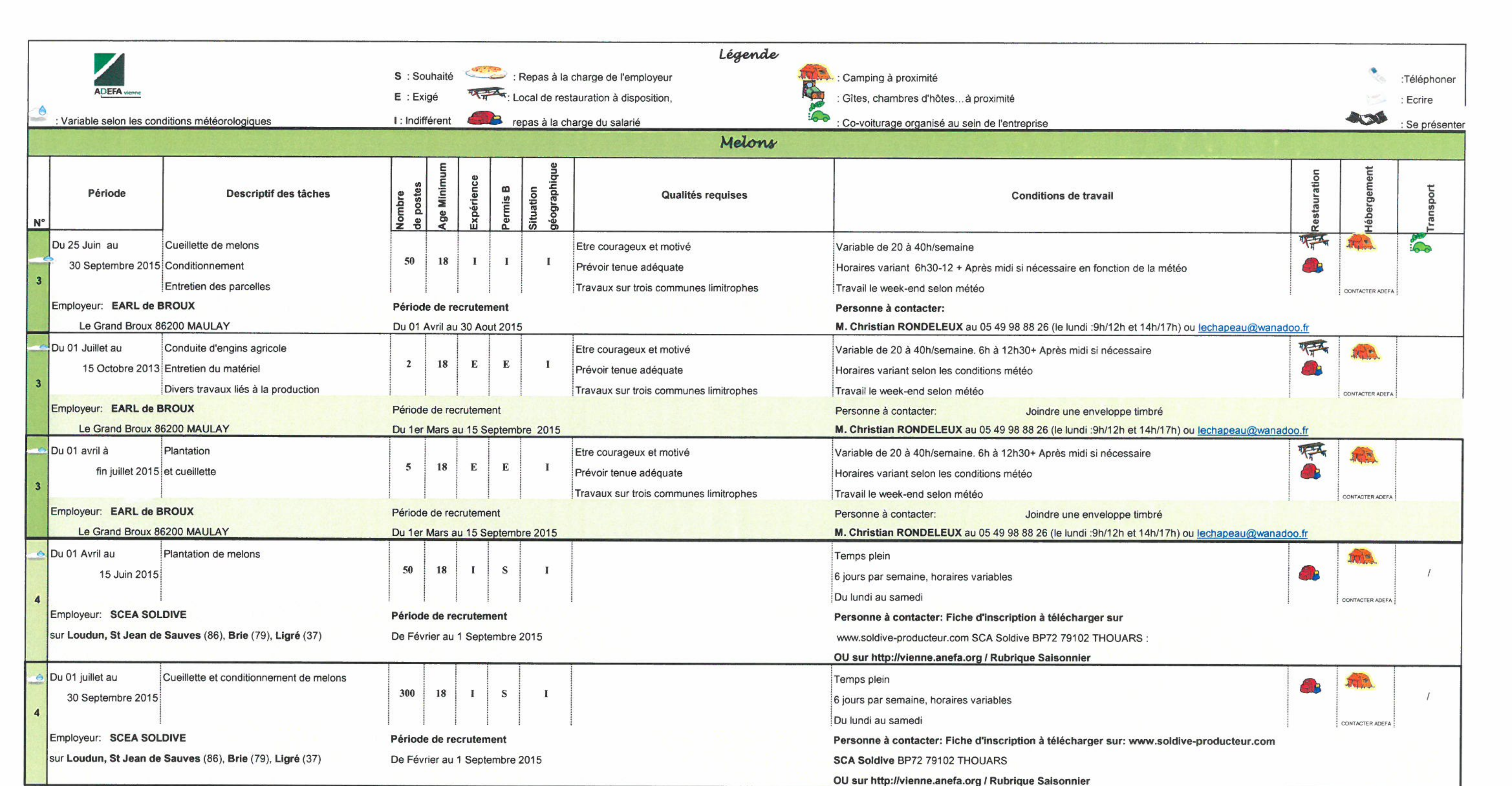
S : Souhaité
E : Exigé
I : Indifférent

: Repas à la charge de l'employeur
: Local de restauration à disposition,
: repas à la charge du salarié

: Camping à proximité
: Gîtes, chambres d'hôtes…à proximité
: Co-voiturage organisé au sein de l'entreprise

:Téléphoner
: Ecrire
: Se présenter

N°	Période	Descriptif des tâches	Nombre de postes	Age Minimum	Expérience	Permis B	Situation géographique	Qualités requises	Conditions de travail / Remarques	Restauration	Hébergement	Transport
	Maraîchage											
1	Du 15 Avril au 20 juin 2015	Cueillette asperges Plantation melon	6	18	I	I	Rayon de 20 KM	Travail physique	Temps plein 8h-12h/14h-16h		CONTACTER ADEFA	
	Employeur: **EARL BURGAUD** 6 rue de la couture 86200 La ROCHE RIGAULT		**Période de recrutement** du 20 Mars au 05 avril 2015						**Personne à contacter : M. Richard BURGAUD** Mail : richard.burgaud@laposte.net			
	Melons											
2	Du 25 Juin au 30 septembre 2015	Cueillette Calibrage Conditionnement	100	18	I	E	I	Autonomie, sens de l'observation Motivation, ponctualité et serieux	Horaires definis avec l''employeur, Temps plein Travail le samedi et jours férié si nécessaire Journée Inscription Mercredi et Samedi		CONTACTER ADEFA	
	Employeur: **SARL de La ROCHE** 23 Rue de la Forge 86200 CHALAIS		**Période de recrutement** Du 16 Mars au 30 Juin 2015						**Personne à contacter: Fiche d'inscription à télécharger sur** **http://vienne.anefa.org / Rubrique Saisonnier** envoi de la fiche par mail à l'adresse : sarllaroche@laposte.net			
2	Du 01 Avril au 15 Octobre 2015	Plantation	25	18	I	E	I	Autonomie, sens de l'observation Motivation, ponctualité et serieux	Horaires definis avec l''employeur, Temps plein Travail le samedi et jours férié si nécessaire Journée Inscription Mercredi et Samedi		CONTACTER ADEFA	
	Employeur: **SARL de La ROCHE** 23 Rue de la Forge 86200 CHALAIS		**Période de recrutement** Du 16 Mars au 30 Juin 2015						**Personne à contacter: Fiche d'inscription à télécharger sur** **http://vienne.anefa.org / Rubrique Saisonnier** envoi de la fiche par mail à l'adresse : sarllaroche@laposte.net			



ADEFA vienne

Légende

S : Souhaité — : Repas à la charge de l'employeur
E : Exigé — : Local de restauration à disposition,
I : Indifférent — repas à la charge du salarié

: Camping à proximité
: Gîtes, chambres d'hôtes…à proximité
: Co-voiturage organisé au sein de l'entreprise

:Téléphoner
: Ecrire
: Se présenter

: Variable selon les conditions météorologiques

Melons

N°	Période	Descriptif des tâches	Nombre de postes	Age Minimum	Expérience	Permis B	Situation géographique	Qualités requises	Conditions de travail	Restauration	Hébergement	Transport
3	Du 25 Juin au 30 Septembre 2015	Cueillette de melons Conditionnement Entretien des parcelles	50	18	I	I	I	Etre courageux et motivé Prévoir tenue adéquate Travaux sur trois communes limitrophes	Variable de 20 à 40h/semaine Horaires variant 6h30-12 + Après midi si nécessaire en fonction de la météo Travail le week-end selon météo		CONTACTER ADEFA	
	Employeur: **EARL de BROUX** Le Grand Broux 86200 MAULAY		**Période de recrutement** Du 01 Avril au 30 Aout 2015						**Personne à contacter:** **M. Christian RONDELEUX** au 05 49 98 88 26 (le lundi :9h/12h et 14h/17h) ou lechapeau@wanadoo.fr			
3	Du 01 Juillet au 15 Octobre 2013	Conduite d'engins agricole Entretien du matériel Divers travaux liés à la production	2	18	E	E	I	Etre courageux et motivé Prévoir tenue adéquate Travaux sur trois communes limitrophes	Variable de 20 à 40h/semaine. 6h à 12h30+ Après midi si nécessaire Horaires variant selon les conditions météo Travail le week-end selon météo		CONTACTER ADEFA	
	Employeur: **EARL de BROUX** Le Grand Broux 86200 MAULAY		Période de recrutement Du 1er Mars au 15 Septembre 2015						Personne à contacter: Joindre une enveloppe timbré **M. Christian RONDELEUX** au 05 49 98 88 26 (le lundi :9h/12h et 14h/17h) ou lechapeau@wanadoo.fr			
3	Du 01 avril à fin juillet 2015	Plantation et cueillette	5	18	E	E	I	Etre courageux et motivé Prévoir tenue adéquate Travaux sur trois communes limitrophes	Variable de 20 à 40h/semaine. 6h à 12h30+ Après midi si nécessaire Horaires variant selon les conditions météo Travail le week-end selon météo		CONTACTER ADEFA	
	Employeur: **EARL de BROUX** Le Grand Broux 86200 MAULAY		Période de recrutement Du 1er Mars au 15 Septembre 2015						Personne à contacter: Joindre une enveloppe timbré **M. Christian RONDELEUX** au 05 49 98 88 26 (le lundi :9h/12h et 14h/17h) ou lechapeau@wanadoo.fr			
4	Du 01 Avril au 15 Juin 2015	Plantation de melons	50	18	I	S	I		Temps plein 6 jours par semaine, horaires variables Du lundi au samedi		CONTACTER ADEFA	/
	Employeur: **SCEA SOLDIVE** sur **Loudun, St Jean de Sauves** (86), **Brie** (79), **Ligré** (37)		**Période de recrutement** De Février au 1 Septembre 2015						**Personne à contacter: Fiche d'inscription à télécharger sur** www.soldive-producteur.com SCA Soldive BP72 79102 THOUARS : **OU sur http://vienne.anefa.org / Rubrique Saisonnier**			
4	Du 01 juillet au 30 Septembre 2015	Cueillette et conditionnement de melons	300	18	I	S	I		Temps plein 6 jours par semaine, horaires variables Du lundi au samedi		CONTACTER ADEFA	/
	Employeur: **SCEA SOLDIVE** sur **Loudun, St Jean de Sauves** (86), **Brie** (79), **Ligré** (37)		**Période de recrutement** De Février au 1 Septembre 2015						**Personne à contacter: Fiche d'inscription à télécharger sur: www.soldive-producteur.com** **SCA Soldive** BP72 79102 THOUARS **OU sur http://vienne.anefa.org / Rubrique Saisonnier**			

ADEFA Vienne

Légende

S : Souhaité
E : Exigé
I : Indifférent
: Repas à la charge de l'employeur
: Local de restauration à disposition,
repas à la charge du salarié
: Camping à proximité
: Gîtes, chambres d'hôtes...à proximité
: Co-voiturage organisé au sein de l'entreprise
:Téléphoner
: Ecrire
: Se présenter
: Variable selon les conditions météorologiques

N°	Période	Descriptif des tâches	Nombre de postes	Age Minimum	Expérience	Permis B	Situation géographique	Qualités requises	Conditions de travail / Remarques	Restauration	Hébergement	Transport
6	01 avril au 15 septembre 2015	Cueillette melons / conditionnement conduite de tracteurs	1200	18	S	S	Rayon de 20 KM	Secteurs : Nord Vienne / et Deux -Sèvres	Temps plein 7h à 17h travaux sur plusieurs sites		Ayron	
	Employeur: **SCA Rouge gorge du THOUET** Taizé 79100 THOUARS		**Période de recrutement** Du 1er mars au 01 septembre 2015						**Personne à contacter: Fiche d'inscription à télécharger sur: http://www.melon-rougegorge.fr/web/fr/ OU sur http://vienne.anefa.org / Rubrique Saisonnier**			
7	Du 01 avril au 30 juin 2015	Plantation Entretiens des parcelles	6	18	I	S	Département	Plus de 18 ans et permis B souhaité	Contrat reconductible pour la cueillette Travail le samedi		5 km	
	Employeur: **SCEA Helios Plant** Taupinet 86420 VERRUE		**Période de recrutement** Du 15 mars au 30 juin 2015						**Personne à contacter: M. Serge LETURCK heliosplant@wanadoo.fr**			
7	Du 01 juillet au 30 septembre 2015	Cueillette melons Entretiens des parcelles	40	18	I	S	Département	Plus de 18 ans et permis B souhaité	Travail le samedi		5 km	
	Employeur: **SCEA Helios Plant** Taupinet 86420 VERRUE		**Période de recrutement** Du 15 mars au 30 juin 2015						**Personne à contacter: Fiche d'inscription à télécharger sur http://vienne.anefa.org / Rubrique Saisonnier**			
8	Du 01 juillet au 30 septembre 2015	Cueillette melons Entretiens des parcelles	35	18	I	S	Département	Plus de 18 ans et permis B souhaité	Travail le samedi		CONTACTER ADEFA	
	Employeur: **EARL LE CARDINAL** 14, rue de beauregard 86110 CUHON		**Période de recrutement** Du 15 mars au 30 juin 2015					earl.le.cardinal@hotmail.fr	**Personne à contacter: Fiche d'inscription à télécharger sur sur http://vienne.anefa.org / Rubrique Saisonnier**			

ADEFA vienne

Légende

💧 : Variable selon les conditions météorologiques

S : Souhaité — : Repas à la charge de l'employeur
E : Exigé — : Local de restauration à disposition, repas à la charge du salarié
I : Indifférent

: Camping à proximité
: Gîtes, chambres d'hôtes…à proximité
: Co-voiturage organisé au sein de l'entreprise

:Téléphoner
: Ecrire
: Se présenter

N°	Période	Descriptif des tâches	Nombre de postes	Age Minimum	Expérience	Permis B	Situation géographique	Qualités requises	Conditions de travail / Remarques	Restauration	Hébergement	Transport
9	Du 01 juillet au 30 septembre 2015	Cueillette melons Conditionnement	100	18	I	I	Département		Temps plein Travail du lundi au samedi		5 km	
	Employeur: **FONDOR** Les Terres Noires 86190 VILLIERS		**Période de recrutement** Du 1er mai au 30 juin 2015						**Personne à contacter:** **M. Jérome SURAULT** écrire à FONDOR Service du personnel			
9	Du 01 juillet au 30 septembre 2015	Chauffeur tracteur	5	18	E	E	Département	Capacité à rouler des tracteurs avec remorque	Temps plein Travail du lundi au samedi		5 km	
	Employeur: **FONDOR** Les Terres Noires 86190 VILLIERS		**Période de recrutement** Du 1er mai au 30 juin 2015						**Personne à contacter:** M. Jérome SURAULT écrire à FONDOR Service du personnel			
10	Du 15 juillet au 30 Septembre 2015	Cueillette melons Porteurs sceaux de melons Conditionnement: emballage	100	18	I	E	Rayon de 20 KM	Bonne condition physique Ponctualité	Temps complet ou temps partiel 25h à partir de 7h le matin Travail le samedi et possibilité le dimanche Matin		CONTACTER ADEFA	
	Employeur: **SAS VAL DE SERIGNY** La belle indienne 86230 SERIGNY		**Période de recrutement** A partir du 15 avril 2015						**Personne à contacter:** Patricia LE TALLEC 05 49 86 84 01 (10h à 12h /14h à 17h) ou pletallec@val-de-serigny.fr			
11	Du 01 juillet au 15 Octobre 2015	Cueillette melons	70	18	I	I	Rayon de 20 KM	Résistance physique	Temps partiel Horaires variables, lieu de travail variable Travail le week-end et les jours fériés si nécessaire			
	Employeur: **SARL La GOURMANDISE du POITOU** 9, rue des Gautreaux 86380 OUZILLY		**Période de recrutement**						**Personne à contacter: contact@lagourmandisedupoitou.com** Mme THINON au 05 49 19 13 46 de 8h à 12h et de 14h à 18h,			
11	de juillet au 5 octobre 2015	Conditionnement	30	18	S	E	Département		Temps plein Horaires variables Travail le samedi si necessaire			
	Employeur: **SARL La GOURMANDISE du POITOU** 9, rue des Gautreaux 86380 OUZILLY		**Période de recrutement** Du 1er Avril au 15 Juillet 2015						**Personne à contacter: contact@lagourmandisedupoitou.com** Mme THINON au 05 49 19 13 46 de 8h à 12h et de 14h à 18h,			

ADEFA vienne

Légende

: Variable selon les conditions météorologiques

S : Souhaité
E : Exigé
I : Indifférent

: Repas à la charge de l'employeur
: Local de restauration à disposition, repas à la charge du salarié

: Camping à proximité
: Gîtes, chambres d'hôtes…à proximité
: Co-voiturage organisé au sein de l'entreprise

:Téléphoner
: Ecrire
: Se présenter

	Période	Descriptif des tâches	Nombre de postes	Age Minimum	Expérience	Permis B	Situation géographique	Qualités requises	Conditions de travail	Restauration	Hébergement	Transport
	Grandes cultures - Machinisme											
12	10 juillet au 10 Aout 2015	Ecimage du mais semences	50	16	I	I	Rayon de 5 km	Motivé Idéale pour un lycéen "1er job"	Temps partiel, peu d'heures, selon les besoins de l'employeur possibilité de travailler 2h/jour Plusieurs A/R par jour, variable sous conditions climatiques Pas d'horaire fixe ni de jours fixe, possibilité de travailler le week-end		camping sur place INTERDIT	/
	Employeur: 86440 MIGNE AUXANCES		**Période de recrutement** A partir du 1er mai 2015						**Personne à contacter:** Mme SOURISSEAU Katia 06 77 17 60 45			
12	15 septembre au 1er novembre 2015	Triage du mais sur tapis roulant	5	18	I	I	Rayon de 20/30 KM	Motivé	Temps complet Du lundi au samedi de 8h à 18h Travail extérieur			/
	Employeur: 86440 MIGNE AUXANCES		**Période de recrutement** A partir du 15 août 2015						**Personne à contacter:** Mme SOURISSEAU Katia 06 77 17 60 45			
13	25 juin au 31 juillet 2015	transport de grains avec tracteur + benne	1	18	E	E	Rayon de 20 km	Expérioence exigée dans la conduite d'engins agricoles	Travail de nuit Temps partiel			/
	Employeur: **BRU MERCIER JEAN PAUL** 5 rue de la mode de vie 86220 LEUGNY		**Période de recrutement** A partir du 1er mars 2015						**Personne à contacter:** M. BRU MERCIER au 05.49.60.79.56/ 06 84 29 83 88			
14	Du 01 Juillet au 31 Juillet 2015	Ecimage du mais semences	15	16	I	I	Rayon de 5 km	Motivé Idéale pour un lycéen "1er job"	Temps partiel (7h-12h) ou possibilité de travailler la journée Travail le week end en fonction des conditions météo			
	Employeur: **AGUILLON JAMES** 2 chemin marchand 861730 CHAMPIGNY LE SEC		**Période de recrutement** Du 20 mars au 1er juin 2015						**Personne à contacter:** **ADEFA : adefa-vienne@anefa.org**			
16	Du 01 juillet au 31 Juillet 2015	Moissons, Déchaumage Entretien Matériel (Graissage, lavage) Travaux Agricole	1	18	S	E	I	Conduite d'engins agricoles (moissoneuse, tracteurs…) Permis B	Temps plein Plage horaire 8h-20h Travail weekend en juillet			
	Employeur: **EARL ROGEON Damien** Chez Mérigot 86700 ROMAGNE		**Période de recrutement** Du 01 avril au 15 juin 2015						**Personne à contacter:** **M. ROGEON Damien earl.rogeon0519@orange.fr**			

ADEFA vienne

Légende

S : Souhaité
E : Exigé
I : Indifférent

: Repas à la charge de l'employeur
: Local de restauration à disposition,
repas à la charge du salarié

: Camping à proximité
: Gîtes, chambres d'hôtes…à proximité
: Co-voiturage organisé au sein de l'entreprise

:Téléphoner
: Ecrire
: Se présenter

: Variable selon les conditions météorologiques

	Période	Descriptif des tâches	Nombre de postes	Age Minimum	Expérience	Permis B	Situation géographique	Qualités requises	Conditions de travail	Restauration	Hébergement	Transport
18	Du 25 Juin au 15juillet 2015	Tenue de stations de collectes coop. agricole céréalière. Accueil, réception des grains, analyses. Enregistrement informatique des données	16	18	I	S	Rayon de 20 km	Tenue du site en parfait état de propreté Disponible, rigoureux, agréable et courtois Sens de l'accueil Milieux poussiéreux: risque d'allergie	Temps plein (moyenne hebdo 35h) Horaires variables sur toute la durée du contrat Travail WE et 14/07 possible Travail de nuit envisageable (23h maxi)			
	Employeur: **TERRENA POITOU 86961 CHASSENEUIL** Av Thomas EDISON Téléport 4 asteram 1 BP 90-159		**Période de recrutement** A partir du 15 mars 2015					**Secteur MONTMORILLON JARDRES**	**Personne à contacter: Mme EGRETEAU ou Mme MARCON** mjegreteau@terrena.fr ou smarcon@terrena.fr / Par courrier au siège service RH			
18	Du 25 Juin au 15 juillet 2015	Tenue de stations de collectes coop. agricole céréalière. Accueil, réception des grains, analyses. Enregistrement informatique des données	16	18	I	S	Rayon de 20 km	Tenue du site en parfait état de propreté Disponible, rigoureux, agréable et courtois Sens de l'accueil Milieux poussiéreux: risque d'allergie	Temps plein (moyenne hebdo 35h) Horaires variables sur toute la durée du contrat Travail WE et 14/07 possible Travail de nuit envisageable (23h maxi)			
	Employeur: **TERRENA POITOU 86961 CHASSENEUIL** Av Thomas EDISON Téléport 4 asteram 1 BP 90-159		**Période de recrutement** A partir du 15 mars 2015					**Secteur DEUX SEVRES**	**Personne à contacter: Mme EGRETEAU ou Mme MARCON** mjegreteau@terrena.fr ou smarcon@terrena.fr / Par courrier au siège service RH			
18	Du 25 Juin au 15 juillet 2015	Tenue de stations de collectes coop. agricole céréalière. Accueil, réception des grains, analyses. Enregistrement informatique des données	14	18	I	S	Rayon de 20 km	Tenue du site en parfait état de propreté Disponible, rigoureux, agréable et courtois Sens de l'accueil Milieux poussiéreux: risque d'allergie	Temps plein (moyenne hebdo 35h) Horaires variables sur toute la durée du contrat Travail WE et 14/07 possible Travail de nuit envisageable (23h maxi)			
	Employeur: **TERRENA POITOU 86961 CHASSENEUIL** Av Thomas EDISON Téléport 4 asteram 1 BP 90-159		**Période de recrutement** A partir du 15 mars 2015					**Secteur CHATELLERAULT PLEUMARTIN**	**Personne à contacter: Mme EGRETEAU ou Mme MARCON** mjegreteau@terrena.fr ou smarcon@terrena.fr / Par courrier au siège service RH			
18	Du 25 Juin au 15 juillet 2015	Tenue de stations de collectes coop. agricole céréalière. Accueil, réception des grains, analyses. Enregistrement informatique des données	20	18	I	S	Rayon de 20 km	Tenue du site en parfait état de propreté Disponible, rigoureux, agréable et courtois Sens de l'accueil Milieux poussiéreux: risque d'allergie	Temps plein (moyenne hebdo 35h) Horaires variables sur toute la durée du contrat Travail WE et 14/07 possible Travail de nuit envisageable (23h maxi)			
	Employeur: **TERRENA POITOU 86961 CHASSENEUIL** Av Thomas EDISON Téléport 4 asteram 1 BP 90-159		**Période de recrutement** A partir du 15 mars 2015					**Secteur LOUDUN NEUVILLE**	**Personne à contacter: Mme EGRETEAU ou Mme MARCON** mjegreteau@terrena.fr ou smarcon@terrena.fr / Par courrier au siège service RH			
18	Du 25 Juin au 15 juillet 2015	Tenue de stations de collectes coop. agricole céréalière. Accueil, réception des grains, analyses. Enregistrement informatique des données	17	18	I	S	Rayon de 20 km	Tenue du site en parfait état de propreté Disponible, rigoureux, agréable et courtois Sens de l'accueil Milieux poussiéreux: risque d'allergie	Temps plein (moyenne hebdo 35h) Horaires variables sur toute la durée du contrat Travail WE et 14/07 possible Travail de nuit envisageable (23h maxi)			
	Employeur: **TERRENA POITOU 86961 CHASSENEUIL** Av Thomas EDISON Téléport 4 asteram 1 BP 90-159		**Période de recrutement** A partir du 15 mars 2015					**Secteur LUSIGNAN**	**Personne à contacter: Mme EGRETEAU ou Mme MARCON** mjegreteau@terrena.fr ou smarcon@terrena.fr / Par courrier au siège service RH			

ADEFA vienne

Légende

S : Souhaité
E : Exigé
I : Indifférent

: Repas à la charge de l'employeur
: Local de restauration à disposition,
repas à la charge du salarié

: Camping à proximité
: Gîtes, chambres d'hôtes…à proximité
: Co-voiturage organisé au sein de l'entreprise

:Téléphoner
: Ecrire
: Se présenter

: Variable selon les conditions météorologiques

N°	Période	Descriptif des tâches	Nombre de postes	Age Minimum	Expérience	Permis B	Situation géographique	Qualités requises	Conditions de travail	Restauration	Hébergement	Transport
	Grandes cultures - Machinisme											
19	Du 1er juillet au 31 Octobre 2015	Deplacements d'enrouleurs d'irigation Déchaumage, labour, récoltes, transport de remo Préparation de semis	1	18	S	E	Rayon de 30 km	Connaissance du monde agricole respect des consignes de sécurité Travaux de manutention	Temps plein Possibilité de travailler le samedi			
	Employeur: SCEA **la Vallée des trois chemins** La grange à MAILLAUD 86300 CHAUVIGNY	**Période de recrutement** De Mars au 30 juin 2015							**Personne à contacter:** **M. SARRAZIN Philippe** 06 80 89 32 13			
20	Du 1er août au 25 octobre 2015	Triage de grains de ferme en ferme, déplacemen mise en place et fonctionnement du trieur Utilisation de produits Chimiques	1	18	E	E	I	Obligation permis EB voir C	Temps plein 8H -19H Travail le samedi			
	Employeur: **MONTOUX JEAN-LUC** 4 Rue Saint-Pierre 86350 USSON DU POITOU	**Période de recrutement** Du 15 février au 15 juillet 2015							**Personne à contacter ou se présenter:** **M. MONTOUX au 06.75.24.04.70 Envoi CV + LM 4rue St Pierre 86350 USSON DU POITOU**			
21	Du 1er Juillet au 15 Août 2015	Pressage, ramassage et stockage de la paille téléscopique Tracteurs	4	18	E	E	I	Motivation, rigueur, bon relationnel expérience de conduite de matériel agricole Rigoureux et soigneux envers le matériel Connaissances agricole exigées	Temps plein 10 à 11h par jour Travail les week-end et en soirée		employeur	/
	Employeur : **SARL GRIMAULT** 4 rue des iris la lande 86110 CRAON	**Période de recrutement** Du 20 février au 30 mai 2015							**Personne à contacter:** **M Thierry GRIMAULT** 06 76 60 08 61 (8h à10h ou 18 h à 20h)ou transportgrimault@yahoo.fr			
22	Du 20 Juillet au 10 Octobre 2015	Deplacer un trieur chez différents agriculteurs conduite de vehicule pilote Déplacement Haute Vienne, Vienne, Charente et	1	21	E	E	I	Motivation, rigueur, bon relationnel Expérience de conduite à traction de véhicule certiphyto recommandé	Temps plein Horaire modulable			/
	Employeur : **EURL Agriculture Service** Route de Poitiers, Zone de la Lune 86400 CIVRAY	**Période de recrutement** Du 15 Mars au 15 mai 2015							**Personne à contacter:** **M. CHEZEAUD Serge 06 80 25 59 39**			
23	Du 15 juin au 31 juillet 2015	Conduite de tracteurs Transport du grain du champs au silos	1	18	E	E	I	Conduite de tracteurs	Temps plein Horaires de travail variables Possibilité de travailler le week-end et de nuit			/
	Employeur : **FARMING FORCE** Salvantier 86700 ROMAGNE	**Période de recrutement** Du 15 Mars au 15 mai 2015							**Personne à contacter ou se présenter : M. GERVAIS Antoine** **06 82 65 29 85 par courrier (CV+ LM) ou par mail à antoine.gervais@laposte.net**			

ADEFA vienne

Légende

- : Variable selon les conditions météorologiques
- S : Souhaité
- E : Exigé
- I : Indifférent
- : Repas à la charge de l'employeur
- : Local de restauration à disposition,
- repas à la charge du salarié
- : Camping à proximité
- : Gîtes, chambres d'hôtes…à proximité
- : Co-voiturage organisé au sein de l'entreprise
- :Téléphoner
- : Ecrire
- : Se présenter

N°	Période	Descriptif des tâches	Nombre de postes	Age Minimum	Expérience	Permis B	Situation géographique	Qualités requises	Conditions de travail	Restauration	Hébergement	Transport
	Grandes cultures - Machinisme											
23	Du 15 juin au 31 août 2015	Enrouleur automatique Mise en place de l'irrigation pour le maïs Conduite technique	1	18	E	E	I	Conduite de tracteurs Personne qualifiée et autonome	Temps plein Horaires de travail variables Possibilité de travailler le week-end et de nuit			/
	Employeur : **EARL DU PONT DES PARS** 86460 MAUPREVOIR		**Période de recrutement** Du 10 avril au 15 mai 2015						**Personne à contacter ou se présenter : MME FAROUX** **06 22 43 80 10 ou 05 49 87 65 30**			
	Tabac											
24	Du 20 juillet au 30 août 2015	Coupe des fleurs de tabac	5	16	I	I	I		Temps plein			
	Employeur: **GAEC DESCHAMPS** 7, rue de l'allée chincé 86130 JAUNAY CLAN		**Période de recrutement** Du 1er au 30 Juin 2013						**Personne à contacter:** **M. Patrice DESCHAMPS** écrire ou téléphoner au 06 80 92 19 36 patrice.deschamps@wanadoo.fr			
24	Du 20 juillet au 15 octobre 2015	Manier le chariot elevateur Avoir le permis Cariste	1	18	I	I	I		Templs Plein			
	Employeur: **GAEC DESCHAMPS** 7, rue de l'allée chincé 86130 JAUNAY CLAN		**Période de recrutement** **Du 1er au 30 Juin 2015**						**Personne à contacter:** **M. Patrice DESCHAMPS écrire ou téléphoner au 06 80 92 19 36 patrice.deschamps@wanadoo.fr**			
24	Du 20 juillet au 30 août 2015	Effectuer l'écimage des pieds de tabac. Mais semence	20	18	I	I	I		Temps partiel, 20 h minimum par semaine			
	Employeur: **GAEC DESCHAMPS** 7, rue de l'allée chincé 86130 JAUNAY CLAN		**Période de recrutement** **Du 1er au 30 Juin 2015**						**Personne à contacter:** **M. Patrice DESCHAMPS écrire ou téléphoner au 06 80 92 19 36 patrice.deschamps@wanadoo.fr**			

ADEFA vienne

Légende

: Variable selon les conditions météorologiques

S : Souhaité
E : Exigé
I : Indifférent

: Repas à la charge de l'employeur
: Local de restauration à disposition,
repas à la charge du salarié

: Camping à proximité
: Gîtes, chambres d'hôtes... à proximité
: Co-voiturage organisé au sein de l'entreprise

:Téléphoner
: Ecrire
: Se présenter

N°	Période	Descriptif des tâches	Nombre de postes	Age Minimum	Expérience	Permis B	Situation géographique	Qualités requises	Conditions de travail	Restauration	Hébergement	Transport
25	Du 20 Juillet au 15 Août 2015	Effectuer l'écimage des pieds de tabac.	25	16	I	I	I	Etre sérieux.	Temps partiel, 20 h minimum par semaine			
	Employeur: **EARL de la Vallée de Puzé** 28, Puzé 86170 CHAMPIGNY le SEC		**Période de recrutement** Du 1er avril au 1er Juillet 2015						**Personne à contacter:** **M. GIRAUDEAU** gaecvalleepuze@aliceadsl.fr			
25	Du 20 Juillet au 15 octobre 2015	Transport des feuilles de tabac des champs à l'exploitation.	1	18	I	E	I	Savoir conduire un tracteur avec remorque, ainsi qu'un chariot élévateur. CACES 3 Etre sérieux, polyvalent, chargement déchargement	Temps plein			
	Employeur: **GAEC de la Vallée de Puzé** 28, Puzé 86170 CHAMPIGNY le SEC		**Période de recrutement** Du 1er avril au 1er Juillet 2015						**Personne à contacter:** **M. GIRAUDEAU** gaecvalleepuze@aliceadsl.fr			
25	Du 20 Juillet au 30 septembre 2015	manutentionnaire quai de chargement	3	18	I	E	I		Temps plein			
	Employeur: **GAEC de la Vallée de Puzé** 28, Puzé 86170 CHAMPIGNY le SEC		**Période de recrutement** Du 1er avril au 1er Juillet 2015						**Personne à contacter:** **M. GIRAUDEAU** gaecvalleepuze@aliceadsl.fr			
26	Du 1er juillet au 1er novembre 2015	Conduite de tracteurs pour travaux d'après moiss jusqu'au semis d'automne	1	18	S	E	I	Savoir conduire un tracteur avec remorque, Idéal futur agriculteur	Temps plein base de 39h Eventuellement travail le Samedi			
	Employeur: **CUMA DE L'OUCHE** M.CHERRIER L'ouche 86300 FLEIX		**Période de recrutement** Du 16 février au 15 juin 2015						**Personne à contacter: PAR COURRIER (CV + LM)** **M.CHERRIER L'ouche 86300 FLEIX**			
27	Du 10 juillet au 15 août 2015	Castration de Mais et de tabac	25	16	I	I	I	Ponctualité rigueur	Temps partiel 3jrs/semaine Eventuellement travail le Samedi			
	Employeur: **PJF PRODUCTION** Les Terres Noires 86190 VILLIERS		**Période de recrutement** Du 1er mars au 15 juin 2015						**Personne à contacter: PAR COURRIER (CV + LM)** **M. Jérome SURAULT écrire à FONDOR Service du personnel**			

ADEFA vienne

Légende

S : Souhaité — : Repas à la charge de l'employeur — : Camping à proximité — :Téléphoner
E : Exigé — : Local de restauration à disposition, — : Gîtes, chambres d'hôtes…à proximité — : Ecrire
: Variable selon les conditions météorologiques — I : Indifférent — repas à la charge du salarié — : Co-voiturage organisé au sein de l'entreprise — : Se présenter

N°	Période	Descriptif des tâches	Nombre de postes	Age Minimum	Expérience	Permis B	Situation géographique	Qualités requises	Conditions de travail	Restauration	Hébergement	Transport
								Elevages				
28	1er Septembre au 15 octobre 2015	Mise bas, traite des chèvres Faire téter les chevreaux Soins des animaux	2	20	E	E	I	BPA BTS Sérieux	Temps plein 6h30 -10h30 / 16h30 -19h 1 WE sur 2 travaillé			
	Employeur : **EARL LE TILLEUL** 13 rue du grand tilleul 86600 SAINT-SAUVANT		**Période de recrutement** Du 1er au 31 juillet 2015						**Personne à contacter:** **M. BRUNET 06.23.13.30.26**			
29		Atelier engraissement chevreaux Traite Conduite de matériel agricole	1	18	E	E	Rayon de 20 km	Connaissances en élévage caprins Conduite de matériel Agricole Attentif aux animaux	Temps partiel matin : 7h30-11h / soir : 17h-19h30 Ponctuellement remplacement le samedi et dimanche soir (traite)			
	Employeur: **EARL DU TREFLOLAIT** Reignier 86410 DIENNE		**Période de recrutement**						**Personne à contacter:** **M. JOLLY au 05.49.42.96.59 de 11h30 à 13h30 ou après 20h30**			
								Administratif				
33	du 15 juin 15 octobre 2015	Secrétariat Comptabilité Accueil, standard, rédaction des BL	1	18	S	E	Département	Rigueur	Temps plein			
	Employeur: **SARL La GOURMANDISE du POITOU** 9, rue des Gautreaux 86380 OUZILLY		**Période de recrutement** Du 1er Avril au 15 Juin 2015						**Personne à contacter: contact@lagourmandisedupoitou.com** Mme THINON au 05 49 19 13 46 de 8h à 12h et de 14h à 18h,			